

Leçon

Les espaces français

■ En France il y a un peu moins de 35 000 communes, toutes petites comme les villages ou très grandes avec plus de 100 000 habitants. Ces dernières années, le nombre de communes en France n'a pas cessé de diminuer.

■ Des élections ont lieu dans chaque commune, tous les 6 ans.

Ce sont les élections municipales. Les citoyens élisent les conseillers municipaux qui désignent le maire. Le conseil municipal prend des décisions dans des aspects de la vie quotidienne : les transports, les écoles, les loisirs...

■ La mairie, ou hôtel de ville, abrite les bureaux de l'administration de la commune et du maire.

Lexique

Citoyen : Personne qui fait partie d'un Etat et qui a le droit de voter.

Commune : Territoire d'une ville ou d'un village dirigé par un conseil municipal.

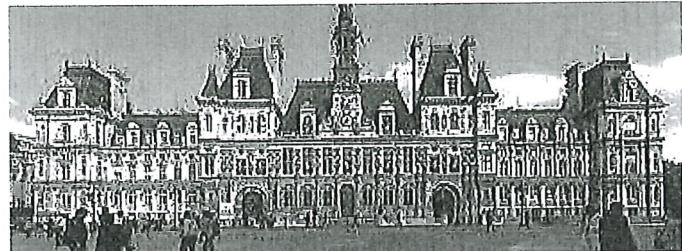
Conseil municipal : Ensemble de personnes élues par les habitants d'une commune pour s'occuper du territoire.

Etat civil : Service public chargé d'enregistrer les naissances, les décès, les mariages et l'identité des personnes dans un pays.

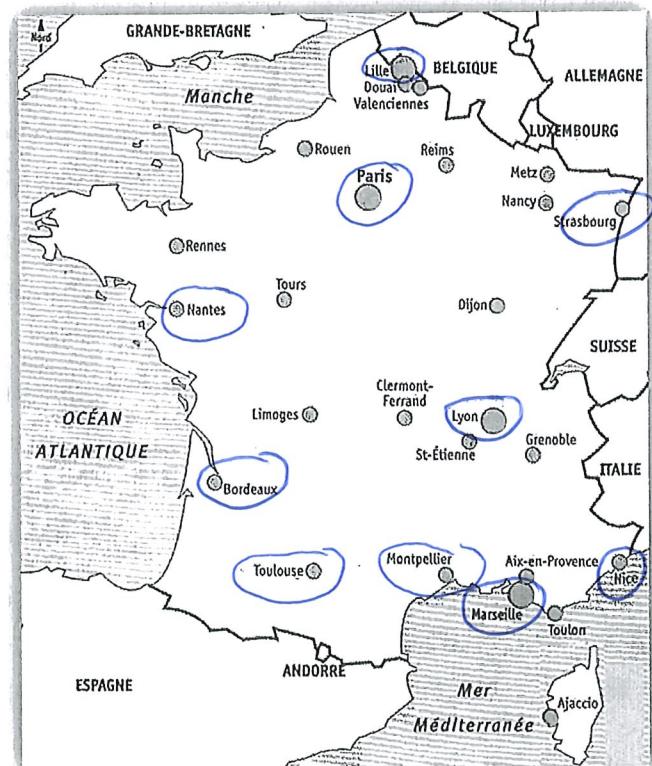
Maire : Personne élue pour diriger une commune et y représenter l'Etat.



Anne
Hidalgo
Maire de
Paris



Mairie de Paris



○ les 10 plus grandes villes